



Poubelles de riches, poubelles de pauvres *Page A 2*



À la Folie: dans le cercle de l'envie et de l'inutile *Page B 10*



Week-end: le saut libre à la conquête du Québec *Page B 1*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 294

LE DEVOIR, LE VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

FRÉDÉRIC BACK, L'HOMME QUI AIMAIT LES ARBRES



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Frédéric Back à l'œuvre dans son atelier de Montréal en mai 2012. L'illustrateur, cinéaste et militant écologiste a été emporté par un cancer le 24 décembre à l'âge de 89 ans. C'est avec le film *Tout-rien*, « une allégorie de la création du monde », qu'il met au point le procédé aux crayons Prismacolor sur acétate dépoli « qui permet des nuances de couleur extrêmement riches et une exécution rapide ».

Le riche héritage d'un maître de l'animation

FRANÇOIS LÉVESQUE

Au creux de la forêt, un arbre est tombé; grand chêne à l'écorce tendre. Illustrateur, cinéaste et militant écologiste, Frédéric Back s'en est retourné à la terre qui lui était si chère la veille de Noël. Emporté par un cancer à 89 ans, il dessinait depuis l'âge de 2 ans. C'est dire que sa vie artistique fut presque aussi longue que son

existence tout court. Son legs au monde du cinéma d'animation, auquel il a donné des fleurons comme *L'homme qui plantait des arbres*, n'en est que plus riche.

Né le 8 avril 1924 à Saint-Arnual, un « village dans la ville » de Sarrebrück, en Allemagne, Frédéric Back grandit à Strasbourg, où ses parents l'encouragent à dessiner. En 1938, à l'école Estienne de Paris, où il étudie la lithographie, il se

découvre des affinités avec l'œuvre du peintre français Mathurin Méheut, qui lui enseigne subseqüemment à l'École des beaux-arts de Rennes.

« Mathurin Méheut agit pour tous les élèves avec cet élan et cette amitié. Il m'aide à m'enhardir et à acquérir une certaine individualité. J'essaie d'atteindre cette spontanéité étonnante qui est la

VOIR PAGE A 10: BACK

LA CHARTE À L'HEURE DE LA DINDE

Un procédé malhonnête du PQ, dit Khadir

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Amir Khadir n'a rien contre le principe de la « dinde à la Charte » façon Parti québécois. Mais encore faudrait-il avoir les bons ingrédients pour nourrir la discussion, dit-il. Le député a critiqué jeudi une utilisation jugée « malhonnête » de ses propos dans le document préparé par le PQ pour fournir des arguments pro-Charte à ses militants.



Dévoilé mardi par *Le Devoir*, le document *Des réponses aux questions de votre famille pour les partys des Fêtes!* propose aux militants du PQ des réponses toutes prêtes pour qu'ils puissent réagir aux commentaires anti-Charte de leur parenté au moment du partage de la dinde — volaille dont une photo orne la page couverture du document.

À la fin de ce petit manuel du parfait péquiste en matière de Charte de la laïcité, le PQ anticipe

VOIR PAGE A 10: KHADIR

AUJOURD'HUI



Les Sports · Milos Raonic est désigné athlète masculin de l'année au Canada. *Page B 8*

Le Monde · Corruption en Turquie: les enquêteurs s'intéressent à un fils du premier ministre Erdogan. *Page B 9*



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 6
Météo..... B 7
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 6
Sudoku..... B 7



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le Réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal possède des qualités qui en font l'un des meilleurs au monde, selon une étude allemande.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Montréal et Vancouver en tête d'un palmarès mondial

CAROLINE MONTPETIT

Le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal serait parmi les deux meilleurs au monde, selon une enquête effectuée dans 31 villes du monde par une équipe de chercheurs de l'Université Heinrich Heine, de Düsseldorf, en Allemagne.

Montréal s'est donc classée en première place avec la ville de Vancouver, devant les villes de Chicago, San Francisco, Shanghai et Toronto.

Le réseau de bibliothèques pu-

bliques de Paris est pour sa part arrivé 14^e, celui de Londres, 30^e, et celui de Dubai arrive en dernier, au 31^e rang du classement.

Les chercheurs ont d'abord sélectionné des villes considérées comme internationales, informationnelles, créatives, vertes, offrant une bonne qualité de vie, ainsi qu'un bon réseau de communications, la ville de Montréal satisfaisant tous ces critères.

Les chercheurs ont ensuite évalué distinctement la valeur numérique

VOIR PAGE A 10: PALMARÈS

Vivez une

EXPÉRIENCE VERTIGINEUSE

au Planétarium Rio Tinto Alcan

OUVERT EN SOIRÉE

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE

Montréal Québec Canada

biodôme insectarium jardin botanique planétarium rio tinto alcan

espacepourlavie.ca

ACTUALITÉS



AFP/GREENPEACE/DMITRI SHAROMOV

Alexandre Paul à sa sortie des bureaux du Comité d'enquête russe à Saint-Petersbourg, mercredi

RUSSIE

Alexandre Paul, le militant de Greenpeace, en route pour Montréal

Saint-Petersbourg — La mère d'Alexandre Paul, militant de Greenpeace, a annoncé que son fils, coincé en Russie depuis son arrestation à bord d'un navire de l'organisme dans les eaux de l'Arctique, en septembre, devrait arriver à Montréal vendredi après-midi.

«Je lui ai parlé à Noël et son moral était bon, dit-elle. Désormais, nous espérons simplement un nouveau départ et nous voulons mettre tout cela derrière nous.»

Quant à l'autre Canadien impliqué dans cette affaire, l'Ontarien Paul Ruzycski, il est aux prises avec un léger délai, puisque sa demande de visa de sortie n'a pas encore été traitée.

Greenpeace a confirmé jeudi que des visas de sortie ont commencé à être distribués par les autorités russes aux 30 occupants de son navire et il espère que tous les militants détenus auront obtenu leur billet de sortie en date de vendredi.

La famille de M. Ruzycski croise les doigts pour que celui-ci rentre au Canada d'ici à la fin de l'année. Sa sœur, Patricia Ruzycski Stirling, dit avoir été incapable de célébrer Noël pendant que les problèmes de son frère se poursuivent. «Nous n'avons pas installé de décorations ou quoi que ce soit; ce n'est pas Noël à moins qu'il ne soit assis avec nous à table.»

M^{me} Stirling demeure par ailleurs critique à l'égard de la gestion du dossier par le gouvernement fédéral. Selon elle, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, aurait dû jouer un rôle plus actif pour assurer la libération des militants canadiens.

Le Britannique Anthony Perrett a été le premier du groupe à recevoir son visa avec son passeport, jeudi.

Accusations abandonnées

Mercredi, le groupe écologiste a confirmé que toutes les accusations qui pesaient contre ses militants, pour avoir pris part à une manifestation sur une plateforme de forage, ont été abandonnées. M. Paul et Ruzycski ont vu leur dossier criminel fermé en vertu de l'amnistie adoptée plus tôt ce mois-ci par le Parlement russe. Le texte original de l'amnistie, présenté le 12 décembre par le président Vladimir Poutine, a été modifié afin d'inclure non seulement les individus condamnés pour des crimes de «hooliganisme», mais aussi ceux qui n'en avaient été qu'accusés.

Diego Creimer, conseiller en communications de Greenpeace, a indiqué que, si tout se déroulait rondement, les deux Canadiens devraient rentrer au pays dès vendredi.

Alexandre Paul et Paul Ruzycski ont été détenus pendant deux mois avec les autres militants de Greenpeace, avant d'être libérés il y a quelques semaines, dans l'attente de leur procès.

L'amnistie est vue par plusieurs observateurs comme une tentative du Kremlin de faire taire les critiques sur le respect des droits de la personne en Russie, à l'approche des Jeux olympiques de Sotchi, en février.

Associated Press

Place au Parlement jeunesse

Québec — L'Assemblée nationale s'active en ce lendemain de Noël. Les fauteuils des députés seront occupés jusqu'au 30 décembre par le Parlement jeunesse du Québec, qui réunit une centaine de jeunes. Les participants, âgés de 18 à 25 ans, profitent du congé des Fêtes pour faire l'expérience du système parlementaire et débattre d'enjeux de société. La bâtonnière du Québec, Johanne Brodeur, occupera le siège de la lieutenant-gouverneure. Quatre projets de loi seront rédigés et débattus au cours de cette 64^e édition. Les thèmes porteront sur la représentativité des sexes dans le marché du travail, l'information génomique dans une optique de santé publique, la violence dans la société et la réforme du modèle d'immigration.

La Presse canadienne



CHRISTIAN RIOUX

sera de retour la semaine prochaine.

Quand l'espoir cède le pas à la déception

Les écologistes critiquent le bilan environnemental du gouvernement Marois

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Si le gouvernement a dû, à maintes reprises, mettre de l'eau dans son vin pour rallier les oppositions en matière d'environnement, le dossier de l'oléoduc d'Enbridge constituait une «occasion en or» de démontrer une véritable cohérence entre ce qu'il prêche depuis les élections et l'application de ces principes dans la réalité. Et il n'a tout simplement pas réussi le test, faisant passer les intérêts économiques avant l'environnement, se désolent les écologistes et d'autres experts consultés par *Le Devoir*.

Cela faisait près d'un an que les observateurs et militants du milieu écologique attendaient une décision du ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, qui avait promis que Québec tiendrait ses propres consultations avant de laisser la société Enbridge inverser le flux de sa ligne 9B pour permettre le transport du pétrole des sables bitumineux vers les raffineries québécoises. Le verdict est tombé au début du mois de novembre, semant la consternation dans les milieux écologistes.

«Le gouvernement avait le pouvoir de donner un mandat ad hoc au BAPE, alors, pourquoi ne pas l'avoir fait?, se demande Paule Halley, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement de l'Université Laval. Pourquoi avoir choisi un processus de commission parlementaire où la participation du public est très réduite? Ça montre qu'il faudrait revoir et moderniser nos instruments de consultation publique dans l'évaluation de projets.»

Trahison

Non seulement le processus a été critiqué, mais le message livré devant la commission par les nombreux ministres du gouvernement Ma-

rois, qui vantaient les mérites économiques de ce projet, a été perçu comme une trahison par de nombreux groupes écologistes.

«Le gouvernement avait une occasion en or de montrer qu'il avait à cœur l'environnement. Eh bien, non. Ce gouvernement souverainiste a plié devant Enbridge, il n'a pas manifesté d'inquiétudes ou revendiqué des compromis concordant avec les engagements qu'il avait pris. Je comprends qu'il n'a pas de prise sur un oléoduc de compétence fédérale, mais ce n'est pas une raison d'abdiquer de la sorte», dénonce André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Il est d'autant plus déçu que le rapport est sorti en catastrophe le matin ayant suivi la fin des consultations. «Ils n'ont pas pris le temps de bien faire les choses. C'est malheureusement comme ça qu'on est obligé de juger ce gouvernement.»

Des promesses et peu d'actions

Il reconnaît que son statut de gouvernement minoritaire a empêché la nouvelle équipe de Pauline Marois de tenir toutes ses promesses et l'a obligée à faire un certain nombre de compromis, notamment à propos de la Loi sur les mines, qui va beaucoup moins loin que ce qui avait été promis en campagne électorale. Mais cela n'explique pas tout et il constate une certaine «panne de volonté et d'énergie» concernant plusieurs dossiers, dont celui des changements climatiques. «Ce gouvernement a pris l'engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% sous les niveaux de 1990, mais les actions ne sont pas au rendez-vous. C'est bien plate, mais on n'est pas encore sorti de cette même façon de faire: des promesses et peu d'actions.»

Même déception du côté de Suzann Méthot, directrice pour le Québec de l'Initiative boréale

canadienne, malgré la création, en juillet, de la plus grande aire protégée de l'est de l'Amérique du Nord, le parc de Tursujuq, au Nunavik.

«Nous étions très investis dans la mise en œuvre du plan du gouvernement précédent pour protéger la moitié du territoire nordique et nous espérons, à tout le moins, que le gouvernement péquiste respecte ces engagements ambitieux. Mais notre enthousiasme a vite été refroidi.» En effet, dans son plan «Le Nord pour tous», le gouvernement Marois maintient l'objectif, mais sans la cible de 2035 qui y était rattachée. «Une cible sans échéancier, ça ne vaut pas grand-chose», déplore-t-elle.

«Ministère pompier»

Comme plusieurs, Suzann Méthot reconnaît les efforts de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, pour dépolluer la Loi sur les mines, mais elle critique sa fermeture à l'égard des Premières Nations qui revendiquaient un certain nombre d'ajustements pour avoir voix au chapitre en amont du processus décisionnel. «C'est une occasion manquée par le gouvernement Marois pour enfin se réconcilier avec les autochtones.»

Le gouvernement a bien su gérer les crises écologiques, comme le déversement pétrolier à Lac-Mégantic, mais certaines autres, comme la découverte du site d'entreposage illégal de BPC à Pointe-Claire, n'auraient jamais dû se rendre à un tel niveau d'urgence, résume Paule Halley, de l'Université Laval. «C'est un ministère qui a beaucoup de mécanismes pour intervenir rapidement, mais ça ne devrait pas seulement être un ministère pompier, ce devrait être un ministère de prévention parce que, en matière écologique, le mot d'ordre, c'est de prévenir.»

Le Devoir



Les soldes d'Après-Noël? Non merci!

Deux amoureux ont délaissé la course folle des soldes d'Après-Noël pour se payer un peu de tranquillité jeudi après-midi. Pendant qu'ils contemplaient la magnifique vue sur le Vieux-Port de Montréal, ils se sentaient bien loin des milliers de personnes qui couraient les aubaines qu'à quelques mètres de là. PHOTO ANNICK MH DE CARUFEL

COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Un gel d'achats qui crée un froid chez les cadets

Ottawa — Les compressions budgétaires dans l'armée créent un froid chez les cadets, alors qu'un gel des achats de manteaux d'hiver entre en vigueur avec le début officiel de l'hiver.

Des coupes de deux millions de dollars dans le budget de l'habillement signifient également que certains des 53 000 cadets canadiens devront réutiliser et échanger des uniformes usagés, en plus de laisser tomber les vêtements de sport fournis par l'armée.

Cette baisse du financement à des fins d'habillement survient alors que les Forces canadiennes doivent effectuer une série de compressions financières afin d'aider le gouvernement Harper à éliminer le déficit fédéral d'ici à 2015.

Les cadets canadiens ont commencé l'année avec un budget de 13 millions pour leurs uniformes et vêtements, mais ils se sont fait demander, au cours des dernières semaines, de rembourser 2 millions. Les manteaux d'hiver coûteux ont été les premiers à passer à la trappe, alors même que le nombre de recrues devrait augmenter en janvier.

Les cadets se font plutôt dire d'acheter eux-mêmes leurs manteaux, ainsi que leurs propres vêtements de sport. «Malheureusement, vous devrez porter votre propre manteau par-dessus votre uniforme si la météo l'impose», indique un ordre daté du

DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE
Certains des 53 000 cadets canadiens devront réutiliser et échanger des uniformes usagés.

13 décembre et signé par le colonel Conrad Namiesniowski, le directeur des cadets et des rangers juniors.

Les Forces canadiennes se sont cependant toujours engagées à s'assurer que chaque cadet reçoive un uniforme de base — bien que celui-ci puisse désormais être un ensemble usagé, emprunté à d'autres.

Une porte-parole du programme des cadets affirme que les compressions n'ont pas été annoncées à l'avance. «C'est venu du champ gauche», dit la capitaine Kimberley Caron, lors d'une entrevue. Nous avons suspendu les com-

mandes de manteaux d'hiver, puisqu'ils sont vraiment coûteux.»

«Nous ne nous attendons pas à ce que les parents ou les cadets achètent les uniformes.»

Un seul uniforme par cadet

Les cadets ont souvent plus d'un uniforme, entre autres à des fins cérémonielles.

Désormais, dit M^{me} Caron, l'armée ne peut promettre qu'un seul uniforme par cadet. «Nous voulons nous assurer que, lorsque de nouveaux enfants joignent nos rangs, nous avons un uniforme pour eux.»

«C'est une question de fierté. Ils veulent avoir l'impression d'appartenir au groupe.»

Les Forces canadiennes sont confrontées à une dure période d'importantes compressions budgétaires petites et grandes, y compris dans le domaine de l'équipement. La semaine dernière, le commandant en chef de l'armée a annoncé que le Canada n'irait pas de l'avant avec l'achat de véhicules blindés, économisant ainsi deux milliards.

Le 2 octobre, le ministre de la Défense, Rob Nicholson, a annoncé que le programme des cadets entrerait dans un processus de «renouvellement sur cinq ans» qui fera passer les effectifs à 70 000 cadets, avec des ressources supplémentaires.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Des bactéries longue durée sur les jouets des tout-petits

PAULINE GRAVEL

On nous a souvent rassurés en nous affirmant que les bactéries les plus courantes qui sont responsables des rhumes, otites, pharyngites et autres infections plus graves ne peuvent survivre très longtemps à l'extérieur du corps humain. On imaginait donc par ricochet qu'elles ne persistent pas sur les objets inanimés, comme les meubles, la vaisselle ou les jouets. Or, une nouvelle étude effectuée par des chercheurs de l'Université de Buffalo démontre que deux souches communes de bactéries, *Streptococcus pneumoniae* et *Streptococcus pyogenes*, survivent sur diverses surfaces beaucoup plus longtemps qu'on ne le croyait, lit-on dans la revue *Infection and Immunity*.

Cette observation est cruciale sachant que *Streptococcus pneumoniae* est la principale cause d'otites chez les bambins, de morbidité et de mortalité par infections respiratoires chez les enfants et les aînés, et qu'elle est à l'origine de plusieurs infections nosocomiales.

La souche *Streptococcus pyogenes*, quant à elle, induit maintes pharyngites streptococciques (responsables des maux de gorge) et infections cutanées chez les écoliers, et peut provoquer des infections plus sérieuses chez l'adulte.

Alors qu'ils procédaient à des prélèvements dans une garderie, Anders Hakansson et ses collègues de l'Université de Buffalo ont relevé la présence de *S. pneumoniae* à la surface de quatre peluches sur cinq, et celle de *S. pyogenes* sur plusieurs surfaces, dont des couches de bébé, et ce, même après qu'elles eurent été nettoyées, puisque les prélèvements ont été effectués le matin avant l'ouverture de la garderie, soit plusieurs heures après les derniers contacts avec des humains.

Tissus humains

L'équipe d'Hakansson n'a pas été trop surprise de sa découverte, puisqu'elle avait publié l'an dernier le fruit d'une recherche montrant que les bactéries forment des biofilms quand elles colonisent des tissus humains. Plus précisément, les bactéries adhèrent entre elles en même temps qu'elles se fixent à une surface. Elles sécrètent une matrice extracellulaire à base de polymères dans laquelle chaque bactérie s'ancre.

Et fait à noter, les cellules microbiennes qui croissent sur un biofilm ont des propriétés significativement différentes de celles des cellules individuelles (ou planctoniques) de la

même espèce. De plus, la matrice extracellulaire facilite la communication entre les cellules et leur offre un environnement protégé qui accroît leur résistance aux détergents et aux antibiotiques.

Les chercheurs de Buffalo font ainsi remarquer que la plupart des études qui ont eu pour but d'estimer le temps de survie de bactéries sur des objets inanimés utilisaient des cultures de bactéries planctoniques, qui elles mouraient rapidement. Mais depuis qu'ils ont découvert que les biofilms sont à l'origine de la pathogenèse de *S. pneumoniae*, ils désiraient vérifier comment les biofilms survivaient à l'extérieur du corps humain. Leurs expériences ont ainsi révélé que des biofilms de *S. pneumoniae* et de *S. pyogenes* âgés d'un mois qu'ils avaient prélevés sur des surfaces contaminées ont aisément colonisé des souris. Ces mêmes biofilms ont également survécu plusieurs heures sur des mains humaines et ont persisté sur des livres, des jouets durs et mous, ainsi que sur diverses surfaces d'une garderie et même, dans certains cas, alors que ces surfaces avaient été bien nettoyées.

«Contaminés par des biofilms, ces objets qui sont manipulés couramment pourraient donc agir

comme des réservoirs de bactéries pendant des heures, des semaines, voire des mois, et de ce fait, ils seraient susceptibles de transmettre l'infection aux individus qui entreraient en contact avec eux», soulignent les chercheurs états-unien.

Hypothèse remise en question

En démontrant que ces pathogènes peuvent survivre de longues périodes à l'extérieur du corps humain, cette étude semble remettre en question l'hypothèse véhiculée dans la littérature scientifique selon laquelle on ne peut contracter une infection qu'en respirant des gouttelettes contaminées qu'un individu infecté projette lorsqu'il tousse et se mouche. Mais les auteurs de l'étude préviennent qu'«il faudra de plus amples recherches pour savoir dans quelles circonstances ce type de contact contribue à propager les infections entre les individus. S'il s'avère que ce mode de diffusion est substantiel, il faudra désormais prendre des précautions additionnelles, voire appliquer les mêmes procédures que celles qui sont actuellement utilisées pour prévenir la propagation des bactéries intestinales et les virus, lesquels persistent sur les surfaces.»

Le Devoir

La cigarette électronique est en plein essor

Les lois demeurent encore floues

HELEN BRANSWELL
à Toronto

Les acteurs Leonardo DiCaprio, Katherine Heigl et Stephen Dorff et l'animatrice Jenny McCarthy l'ont tous au bec. Si vous n'en connaissiez pas l'existence au début de 2013, il y a fort à parier que vous savez maintenant ce qu'est la cigarette électronique, ou e-cigarette.

«Ca éclipse de loin toutes les autres méthodes d'arrêt du tabagisme dans plusieurs parties du monde», affirme le docteur John Brownstein, un professeur associé à l'Université Harvard.

Une étude américaine laissait croire que, en 2012, 8% de la population avait essayé l'e-cigarette et qu'environ le tiers des fumeurs l'avaient essayée.

Avec leur embout lumineux et la vapeur qui s'en échappe, les cigarettes électroniques sont conçues pour simuler l'activité de fumer. Selon le type de fluide (e-liquide, dans le jargon) qui la remplit, certaines libèrent une quantité variable de nicotine, alors que d'autres se remplissent de liquide sans nicotine offert dans une variété de saveurs.

Pour ou contre?

Bien qu'elle aide les fumeurs à se débarrasser de leur mauvaise habitude, la cigarette électronique ne fait pas l'unanimité dans la communauté médicale et soulève de nombreuses questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse.

«Une partie de la communauté scientifique dit qu'elles sont plus sécuritaires que les cigarettes régulières et que, donc, si elles aident les gens à arrêter, elles sauveront des tonnes de vies», explique Jessica Pepper, une étudiante au doctorat en comportements liés à la santé de l'Université de la Caroline du Nord. «D'autres se deman-

dent: «Puisque l'e-cigarette garde dépendants, les fumeurs décideront-ils de ne pas arrêter? Et s'ils décidaient que c'est bien de simplement réduire leur consommation et d'ajouter l'e-cigarette?»

Devant les ventes en pleine expansion, les gouvernements ont dû réagir. À New York, la Ville a adopté la semaine dernière une loi qui l'interdit dans les bars et les restaurants. L'agence fédérale responsable des aliments et des drogues propose de la traiter comme les autres produits du tabac. En Angleterre, elles sont considérées comme des médicaments, ce qui imposera vraisemblablement des normes strictes pour les fabricants.

Santé Canada

Au Canada, des responsables soutiennent que les e-cigarettes contenant de la nicotine tombent sous la juridiction de la Loi sur les aliments et drogues, selon laquelle un fabricant doit demander l'autorisation à Santé Canada pour mettre en marché un nouveau produit.

Jusqu'à maintenant, Santé Canada n'a encore approuvé aucune e-cigarette en vertu de cette loi. Il est donc illégal de vendre de l'e-liquide qui contient de la nicotine.

Certains promoteurs de l'e-cigarette contestent cette position, affirmant que la nicotine est plutôt réglementée par le Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs.

Malgré les mesures prises par Santé Canada, comme des saisies de produits ou des avertissements écrits aux marchands pour qu'ils cessent de vendre les e-cigarettes et leurs accessoires, il semble plutôt aisé de s'en procurer.

La Presse canadienne

60 blessés dans des attaques de piranhas en Argentine

Buenos Aires — Soixante personnes ont été blessées par des piranhas sur une plage au bord du fleuve Parana, en Argentine, dont une fillette âgée de 7 ans qui a dû être amputée d'un doigt, selon les autorités.

L'attaque est survenue mercredi près de Rosario, ville d'un million d'habitants qui accueille la semaine prochaine le départ du Dakar, alors que les Argentins se précipitaient vers les points d'eau pour mieux supporter les températures caniculaires de l'été austral.

Le banc de piranhas ne pouvait pas être remarqué par les baigneurs, car les eaux marron du fleuve Parana sont troubles en raison du débit.

«Ils étaient très agressifs. Cela a commencé en fin de matinée, quand des personnes ont senti des morsures aux pieds, aux talons et aux mains. Les palometas (nom local des piranhas) ont littéralement arraché des morceaux de

chair à certaines personnes», a déclaré Gustavo Centurion, médecin du Système d'urgence médicale de Rosario.

Voracité

Le *pygocentrus nattereri* (piranha rouge), le plus répandu des piranhas en Amérique du Sud, et le *serrasalmus spilopleura* (piranha doré), de 20 à 60 cm de long, sont les espèces de poissons carnivores recensées dans cette région par l'Institut de limnologie.

«La palometa est un poisson très vorace, doté d'une dentition puissante et provoque des lésions s'il vient à mordre», selon Federico Corner, directeur du Système d'urgence sanitaire de Rosario, qui a installé sur la plage affectée un centre de soins.

La dernière attaque du genre à Rosario remonterait aux années 1970, selon la presse locale.

Agence France-Presse



Les musiciens de l'orchestre de chambre Appassionata, dirigés par Daniel Myssyk, ont interprété en direct, plus tôt en décembre, la trame sonore du film *Pierre et le loup*.

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Prokofiev à la rencontre des enfants défavorisés

LISA-MARIE GERVAIS

Quelques jolies notes de flûte traversière retentissent dans le local qui regroupe des classes de 3^e et 4^e années de l'école de la Petite-Bourgogne, dans le Sud-Ouest de Montréal. Aussitôt, le chahut laisse place à un silence d'émerveillement qui ne laisse filtrer que les notes aiguës et feutrées de l'instrument argenté. Josée Poirier, flûtiste pigiste depuis une vingtaine d'années et 2^e flûte dans l'orchestre des Grands Ballets canadiens — oui, c'est elle qui joue dans *Casse-Noisette!* — rit en son for intérieur. «Jouer quelques notes, ça ramène instantanément le silence», expliquera-t-elle plus tard.

Son acolyte, Guy Beausoleil, comédien et chargé de cours en théâtre à l'UQAM, a lui aussi son petit truc pour faire taire les élèves turbulents: il se met à parler en russe. Il faut voir, ce matin-là, les mines ahuries des élèves de l'école de la Petite-Bourgogne en entendant les mots «*dedushka*» (grand-père), «*Petya*» (Pierre) et «*volk*» (loup). «C'est une bonne façon de les accrocher», croit M. Beausoleil, également excellent en dessin, un talent dont il se sert pour épater la galerie. Le russe est, bien sûr, fort à propos pour présenter la célèbre œuvre de Sergueï Prokofiev, *Pierre et le loup*.

En tournée

Tout l'automne, pour le compte de l'orchestre de musique de chambre Appassionata, le duo a fait la tournée des écoles les plus défavorisées de la Commission scolaire de Montréal: 41 ateliers donnés dans 18 écoles à plus de 1500 enfants, le tout culminant dans un grand concert sur ce conte musical joué peu



L'œuvre de Sergueï Prokofiev est idéale pour faire découvrir la musique classique aux enfants.

de temps avant Noël par les musiciens de l'ensemble.

Présentant divers instruments associés aux personnages (*Pierre* est représenté par un quatuor à cordes, le loup par des cors, etc.), l'œuvre de Prokofiev est idéale pour faire découvrir la musique classique aux enfants. «Je pense qu'ils en retiennent le côté ludique et amusant. On n'a pas besoin de se tenir le corps raide et les oreilles molles pour écouter de la musique classique. Cette musique a des connotations rébarbatives, mais les enfants se rendent vite compte que c'est facile à écouter», avance Guy Beausoleil.

Selon lui, le contact sans intermédiaire avec l'instrument, avec sa forme et son son, est parfois miraculeux en lui-même. «C'est important, l'absence de médiatisation. C'est une de mes grandes préoccupations et c'est peut-être pour ça que je fais du théâtre. Les

élèves ont rarement un contact immédiat avec un musicien. C'est irremplaçable, souligne-t-il. Ils voient qu'il y a un être humain qui peut jouer d'un instrument et se disent qu'ils pourraient le faire aussi.»

«On n'a pas besoin de se tenir le corps raide et les oreilles molles pour écouter de la musique classique»

Josée Poirier appuie sur une touche du lecteur de CD, qui laisse aussitôt échapper quelques notes de basson, instrument du vieux grand-père de Pierre. «Quel est cet instrument?», demande la musicienne. «De la guitare!», crie un gamin. «Une trompette!»,

crie un autre. «Non, c'est du violon», tranche une fillette. Pour ces enfants issus d'un milieu défavorisé, la musique n'est pas toujours une priorité à la maison. C'est souvent un luxe que peu d'entre eux peuvent se payer.

Milieux défavorisés

Selon les données les plus récentes sur l'indice de défavorisation des écoles, l'école de

la Petite-Bourgogne est 6^e au Québec dans ce triste palmarès, soit un peu mieux qu'en 2011, alors qu'elle occupait le 4^e rang. N'empêche. Nombreux sont les défis à relever dans cet établissement de 420 élèves provenant d'une vingtaine de pays différents.

«On le sait que c'est important d'aller dans ces milieux-là, car c'est peut-être le premier et le seul contact que les élèves peuvent avoir avec la musique classique», reconnaît Josée Poirier, qui enseigne la flûte à l'école secondaire et qui a fréquenté l'école publique Le Plateau. «Mais les enfants, eux, ne savent pas qu'ils viennent d'un milieu moins nanti et ils sont superouverts. C'est un très beau public.»

«La première année [du projet], on s'était fait dire que ce serait très difficile. Alors, on s'était retroussé les manches et préparé psychologiquement en conséquence, renchérit Guy Beausoleil. Mais, d'école en école, on était émerveillé et eux aussi. On s'est bien demandé ce que tout le monde avait à vouloir nous assombrir le portrait.»

À les entendre parler, les deux complices ont un plaisir évident à côtoyer ces enfants qui tantôt les émeuvent, tantôt les font éclater de rire. Guy Beausoleil se souvient d'avoir demandé à un groupe quel était le contraire d'une symphonie. «Catastrophonie!», a répondu un gamin à l'esprit particulièrement vif. «J'avais montré une photo avec un chef d'orchestre qui tournait le dos au public pour être face à ses musiciens. Un enfant m'avait dit: «C'est un tournedos!» J'étais ravi et tellement touché par ça.»

Le Devoir

Cadeau d'Après-Noël. Porter vous donne des ailes.

Tenez-vous loin du ring du Boxing ! Réservez votre siège dans votre fauteuil. Profitez de super rabais en ligne sur tous les vols de Porter pendant le solde d'Après-Noël.

Vous pourrez voyager cet hiver et ce printemps jusqu'au 21 mai.



Vois au départ de Montréal. Réservez d'ici le 30 décembre 2013. Voyagez d'ici le 21 mai 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 14 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 160 \$	TORONTO 16 par jour 126 \$	SAULT STE. MARIE 195 \$	ST. JOHN'S 235 \$	SUDBURY 195 \$	THUNDER BAY 201 \$	TIMMINS 195 \$	WINDSOR 160 \$	BOSTON 216 \$
CHICAGO 232 \$	MYRTLE BEACH À partir du 13 février 276 \$	NEW YORK 200 \$	WASHINGTON Dulles 216 \$	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le cofondateur de BlackBerry s'éloigne d'un plan de rachat

Mike Lazaridis a mis fin à sa relation avec Goldman Sachs, selon des documents réglementaires

FRANÇOIS DESJARDINS

Les retrouvailles n'auront pas lieu. Les cofondateurs de BlackBerry semblent avoir définitivement renoncé à la perspective de reprendre leur ancienne entreprise, selon des documents déposés auprès des autorités réglementaires américaines la veille de Noël.

Mike Lazaridis et Douglas Fregin, qui ont fondé Research in Motion pendant leurs études universitaires, en 1984, à Waterloo, ont mis un terme au contrat accordé à Goldman Sachs pour leur fournir des services-conseils, dans la foulée de la mise en vente de BlackBerry à la fin de l'été.

Ce processus n'a pas été fructueux, BlackBerry n'ayant pas attiré de grands investisseurs, dans un contexte où la compagnie s'enfonce dans les pertes en raison de ses téléphones vendus. M. Lazaridis n'est plus le grand patron depuis janvier 2012, mais il est demeuré actionnaire.

Les documents transmis à la Securities and Exchange Commission signalent non seulement que les cofondateurs ont rompu avec Goldman Sachs, mais que M. Lazaridis a liquidé des actions d'une valeur de 26,4 millions, les 23 et 24 décembre.

Une première tranche de 3,5 millions d'actions ont été vendues sur le marché au prix de 7,55 \$ l'unité, par le biais d'une compagnie à numéros, selon les documents. Dans un deuxième temps, M. Lazaridis a liquidé plus

de 333 000 actions au prix moyen de 7,63 \$.

Mike Lazaridis continue de détenir 4,99 % du capital-actions de BlackBerry, a-t-il indiqué à la SEC.

Ces 26,3 millions de titres ont une valeur marchande d'environ 216,7 millions au cours actuel de 8,25 \$ l'action à la Bourse de Toronto.

Des informations ayant circulé au mois de septembre voulaient que M. Lazaridis soit en train de préparer la reprise de son ancienne compagnie avec l'aide de fonds d'investissements.

Le *New York Times* avait écrit que, parmi ces fonds, figuraient des noms connus comme Blackstone et Carlyle Group.

La semaine dernière, BlackBerry a publié une perte nette de 4,4 milliards au troisième trimestre, en raison de la dégringolade des ventes de téléphones, qui n'attirent pas les foules comme ceux des concurrents directs que sont Apple et Samsung.

La nouvelle direction de l'entreprise a indiqué que certains appareils vont désormais être fabriqués par le sous-traitant taiwanais Foxconn, qui s'occupera aussi du développement de ces téléphones.

Encore en vie en 2016

Selon le président John Chen, qui croit que BlackBerry sera encore en vie en 2016 — et rentable — l'accord avec Foxconn signifie que l'entreprise ontarienne pourra «faire ce qu'on fait le mieux: la design, la sécurité, le logiciel et la gestion de mobilité dans les entreprises».



Mike Lazaridis, cofondateur de Research in Motion (RIM)

JUSTIN SULLIVAN LA PRESSE CANADIENNE

Les états financiers de l'entreprise, dont la part de marché a été presque réduite à néant, ont aussi montré que les revenus ont chuté de 24 % d'un trimestre à l'autre pour s'établir à 1,2 milliard.

BlackBerry s'est mise en vente au cours de l'été, une opération qui s'est soldée par une offre d'achat de 4,7 milliards venant de Fairfax Financial, un holding contrôlé par l'homme d'affaires Prem

Watsa, qui détenait déjà 10 % de la compagnie. L'intention était de rassembler un consortium (M. Watsa siègeait auparavant au conseil d'administration de BlackBerry).

La vente n'a pas fonctionné. Depuis, M. Chen est devenu le président et plusieurs hauts dirigeants ont quitté l'entreprise.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

GRAND 4 1/2 PRÈS DE TOUT À BROSSARD
Joli appartement situé dans un cul-de-sac tranquille près du terminus Panama et tous les services. Immeuble très propre, bien insonorisé. Immense ch. principale et s.d.b. Entrée lav./séch., beaucoup de rangement, locker au s/sol et 2 statts. Pets animaux acceptés. Nous laissons le lave-vaisselle!
745\$/mois "pour la mi-mars ou 1^{er} avril"
514 293-7005 KIJJI # 552878722

Avenue West Hill-Très beau 4 1/2 en Triplex pour 850\$/mois complètement rén. 2013 Planc. de b. franc, arm. stratifiées Possibilité d'inclure gr. cour arrière Prox. de 11 les services: 9 écoles à proximité, 10 parcs à proximité, Hôpital Catherine Booth, CLSC, piste cycl., univ. Concordia.
Contactez Hugo (514) 804-0938

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU St-Joseph/coïn Cartier 4 1/2, 2 c.c., cuisine rénovée, lav-séch, eau chaude, chauffé. Libre. 1075\$ 514 598-5872
www.localonduplateau.com

VERDUN - Très grand 3 1/2 lum. pour 750\$/mois au 2^{ème} étage. Gde c.c. et balc. avant et arrière avec rangement. S. de b. rén. Poêle, Frigo, Lav./Séc. inclus Services à proximité
Possibilité 1 mois gratuit !
Prox. métros Jolicoeur et Verdun.
Contactez Hugo (514) 804-0938

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER
PROVENCE Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com

303 ANTIQUITÉS
SUPERBE table en bois massif 1880, 44 x 48po, 2 panneaux de 10po chacun et 8 chaises rembourées. 1000\$
Pour voir: 514 658-7947

307 LIVRES ET DISQUES
"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, av. du Mont-Royal Est

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE DE MÉDECIN
Exp. en cabinet médical préférable. Travail avec la clientèle. Bon jugement. Salaire selon qualificatifs et expérience.
Cv : Gynécologues et ass. 235 René-Lévesque Est, suite 100
Montréal, Qc H2X 1N8

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER
ArgentDirect.com Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

530 COURS
ATELIER D'ÉCRITURE À MTL Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylviamassicotte.qc.ca
Info./inscriptions : 514-943-0081

575 DÉMÉNAGEMENTS
LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com 514 254-1447

Opération "Enfant Soleil" pour prendre soin de la vie opérationenfantsoleil.ca

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

598 SERVICES DIVERS

COUTURIÈRE D'EXPERIENCE À DOMICILE.
Retouche et réparation de tout genre sur vos vêtements. Ex. : bords de tout genre. Agrandissement et rétrécissement, changer les fermoirs, reprendre des trous, changer des boutons. Confection de panneau de rideau simple et coussins. Travail propre et soigné et je peux (au besoin) me déplacer dans la région de Longueuil et environs. Il me fera un plaisir de vous servir ! Sur rendez-vous
(514) 568-0069
JOELLE THERIAUT

599 MESSAGES

598 SERVICES DIVERS

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES
Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

599 MESSAGES

599 MESSAGES

599 MESSAGES

Vous voulez vendre ou louer votre propriété? Rive-Nord, Rive-Sud, ou le Plateau
Nous nous faisons un devoir de vous annoncer
Rubriques À vendre ou À louer
À partir de 50 \$ /semaine 100 \$ /mois
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

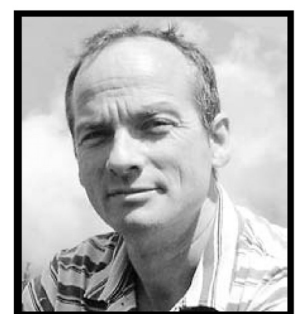
NOUVELLES RUBRIQUES
Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

599 MESSAGES

599 MESSAGES

599 MESSAGES

AVIS DE DÉCÈS



LAURIN, Roger
1961-2013

M. Roger Laurin est décédé subitement le 17 décembre 2013, à l'âge de 52 ans.
Il laisse dans le deuil Pascal Mondieig, Thierry Young, Diane Wakeling, Michelle Miron et ses nombreux amis.
Ses proches recevront les condoléances dans la grande salle de l'Hôtel Montréal, situé au 262 rue St-Jacques Ouest, ce samedi 28 décembre à 14 heures.
Au lieu de fleurs, un don à la Société Protectrice des Animaux de l'Estrie, 1139, boulevard Queen Victoria, Sherbrooke, Qc, J1J 4N5, tél. 819-821-4727, téléc. 819-823-1573, serait grandement apprécié.

Communiquez avec Le Mémoriel pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com

Le mémoriel

ÉCONOMIE

L'industrie pétrolière et gazière resserre les rangs

MARCO BÉLAIR-CIRINO

À quelques semaines du coup d'envoi des consultations sur la proposition de moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste, l'industrie pétrolière et gazière resserre les rangs. S'il est adopté sous sa forme actuelle, le projet de loi 37 étoufferait dans l'œuf tout développement de la filière du gaz de schiste pour les prochaines années, craint l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ).

Le président de Questerre Energy, Michael Binnion, veut se faire entendre. Il prendra la parole en mars devant la commission parlementaire chargée d'étudier la Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste proposée par le gouvernement péquiste.

L'Association québécoise des fournisseurs de services pétroliers et gaziers (AFSPG) restera sur la ligne de touche. « Ils n'ont pas été invités malgré les demandes faites », a indiqué le responsable des communications de l'APGQ, Marie-Chantal Domingue. « C'est une commission parlementaire importante. Ils ont également leur mot à dire », a-t-elle fait valoir au Devoir.

Le regroupement de pétroliers et de gaziers presse le gouvernement à réviser sa décision d'exclure l'AFSPG de la consultation menée par la Commission parlementaire des transports et de l'environnement. Il ne s'agirait pas d'une première. Après avoir fermé la porte de l'Assemblée nationale à des opposants de l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge, le gouvernement du Québec a invité fin novembre certains d'entre eux à prendre part à une commission parlementaire vouée à l'étude du projet de la compagnie albertaine.

« Ce n'est pas quelque chose



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Manifestant contre l'exploitation du gaz de schiste au Québec

qu'ils font habituellement », a toutefois fait remarquer M^{me} Domingue.

Après un bras de fer, les députés se sont rangés il y a un mois derrière le principe du projet de loi 37. Celui-ci prévoit un moratoire formel sur les forages, les opérations de fracturation ainsi que les essais d'injectivité destinés à rechercher ou exploiter du gaz naturel dans le schiste dans les basses terres du Saint-Laurent. L'interdiction pèserait sur l'industrie pendant cinq ans ou jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi établissant de nouvelles règles pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures.

Le gouvernement péquiste souhaite connaître le son de cloche du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'exploitation du gaz de schiste avant d'établir un cadre législatif et réglementaire pour l'industrie. Le BAPE se verra confier, sans doute cet hiver, les dizaines d'études commandées par le comité à

la barre de l'évaluation environnementale stratégique (EES) de l'industrie du gaz de schiste formé par le gouvernement libéral, après quoi il lancera ses propres consultations et analyses.

L'industrie pétrolière et gazière attend aussi avec impatience les résultats de l'EES. « [L'EES] est beaucoup attendue », a précisé M^{me} Domingue, avant de rappeler que les acteurs de l'industrie se plieront aux plus hauts standards en matière de sécurité et d'environnement. « L'industrie n'ira pas de l'avant tant qu'il n'y aura pas d'acceptabilité sociale. La commission parlementaire est un bon départ pour pouvoir dire qui on est vraiment », a-t-elle souligné.

Nouvelle voix

L'Association canadienne des foreurs et des entrepreneurs de puits de pétrole dépêchera ses lobbyistes afin d'influencer la réflexion sur une éventuelle exploitation du pétrole et du gaz

au Québec.

Les lobbyistes Mark Scholz et Nancy Malone auront dans leur mire tout projet de loi pour encadrer l'exploitation des hydrocarbures dans la province. Ils tireront l'oreille de décideurs politiques — élus et non élus — afin qu'ils adoptent un régime de redevances « compétitif » aux yeux des entreprises souhaitant exploiter les hydrocarbures enfouis dans le sol québécois. Les noms du président et de la vice-présidente de l'association ont été ajoutés mardi au Registre des lobbyistes du Québec.

M. Scholz et M^{me} Malone militeront également afin que les hydrocarbures occupent une « place plus importante » dans la nouvelle politique énergétique du Québec.

Ils appuieront une « production locale » de gaz naturel, ainsi que son utilisation dans les véhicules de transports en commun.

Le Devoir



SCOTT TERRELL ASSOCIATED PRESS

Le transport de brut par rail prend de l'ampleur.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le pétrole brut roule à toute vapeur

LAUREN KRUGEL
à Calgary

Les volumes de pétrole brut transportés sur les voies ferrées du Canada ont atteint un niveau sans précédent en 2013, alors que les délais qui ont marqué la construction de nouvelles canalisations ont contraint les sociétés pétrolières — qui cherchent à atteindre les marchés les plus lucratifs — à se tourner vers des alternatives en matière de transport.

Sans faire de bruit, le transport ferroviaire de brut a pris de l'ampleur ces dernières années. A la suite du désastre de Lac-Mégantic, il ne pouvait cependant plus passer inaperçu.

Le 6 juillet, un train transportant 7,6 millions de litres de brut a déraillé en plein cœur de la municipalité située en Estrie, déclenchant une explosion et un incendie qui ont fait 47 morts. Des mesures de sécurité resserrées ont depuis été annoncées, mais d'autres sont probablement à venir en 2014, alors qu'arriveront à terme les enquêtes sur ce qui s'est passé à Lac-Mégantic. L'impact de ces mesures sur le transport ferroviaire de brut demeure inconnu.

« Il y a un an, je ne savais même pas que nous transportions du pétrole en train, et je surveille l'industrie de pas mal près », a indiqué Keith Stewart, de Greenpeace, qui a commencé à se pencher sur la question en février.

Lorsque la nouvelle de la tragédie de Lac-Mégantic a éclaté, Greenpeace préparait une campagne afin d'informer la population au sujet du transport de brut par train et de ses risques, a ajouté M. Stewart.

« Nous n'avons plus besoin d'expliquer l'une et l'autre de ces choses. » En 2011, environ 68 000 chargements de wagon de mazout et de pétrole brut ont été transportés le long des voies ferrées canadiennes, selon Statistique Canada. En 2012, ce nombre est passé à près de 113 000. Entre janvier et septembre de cette année — plus récente période pour laquelle des données sont disponibles — quelque 118 000 chargements avaient déjà circulé au pays.

L'Association of American Railroads estime que 400 000 chargements auront été acheminés à travers les États-Unis en 2013, en forte hausse par rapport aux 234 000 de 2012 et aux 95 000 de 2008.

Peu après la tragédie de Lac-Mégantic, Ottawa a adopté des

règles s'appliquant aux trains qui transportent des matières dangereuses, notamment pour s'assurer que les convois soient proprement sécurisés, qu'ils ne soient pas laissés sans attention sur les voies principales et qu'ils se retrouvent sous la supervision d'équipes d'au moins deux personnes.

Étiquetage

Depuis, d'autres règles ont été mises en place quant à l'étiquetage des marchandises dangereuses et à la façon dont sont informées les villes par lesquelles passent ces matières.

« Cela a été un effort commun », a affirmé le président-directeur général de l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC), Michael Bourque.

La sécurité constitue la question primordiale, a-t-il indiqué. « Un accident entraîne de sérieuses perturbations. Cela retire du matériel de la circulation. Cela met des voies hors service. Cela empêche la direction et d'autres travailleurs de s'occuper de choses plus productives », a ajouté M. Bourque. « Cela peut entraîner des coûts énormes, de sorte que la sécurité est quelque chose que nous ne pouvons pas échanger contre le rendement. »

Parmi les mesures réclamées par l'ACFC figure le remplacement des wagons les plus anciens — critiqués depuis longtemps parce que leur paroi est facile à percer lors d'accidents — par des wagons plus solides.

Certains des wagons les plus anciens — dont la durée de vie est habituellement d'une cinquantaine d'années — pourraient être nettoyés et utilisés pour le transport d'autres marchandises.

Les associations des secteurs des pipelines et du transport ferroviaire affirment toutes deux que leurs produits arrivent à destination en toute sécurité dans plus de 99,9 pour cent des cas.

D'ici à la fin de 2015, la capacité de chargement ferroviaire de pétrole sera de plus de 800 000 barils par jour en Alberta, soit presque l'équivalent de la capacité d'acheminement qu'aurait Keystone XL si cette canalisation était construite, a indiqué M. Pourbaix. Il s'agit du double de ce qu'elle atteint aujourd'hui, a-t-il ajouté.

La Presse canadienne

Obama signe le projet de loi budgétaire bipartisan

Le président américain Barack Obama a signé jeudi le budget des États-Unis pour les deux années à venir, transformant ainsi en loi un compromis arraché de haute lutte entre démocrates et républicains, a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué.

Depuis Hawaii où il passe ses vacances de fin d'année en famille, le président a promulgué un texte censé envoyer le signal d'une plus grande stabilité fiscale, après le psychodrame provoqué par la paralysie partielle des administrations fédérales en octobre.

Ce compromis bipartisan, qui avait été entériné mi-décembre par les deux Chambres du Congrès, fixe le cadre des dépenses pour 2014 et 2015 tout en annulant les coupes

automatiques qui devaient entrer en vigueur le 1^{er} janvier.

Grâce à l'annulation partielle de cette austerité, les dépenses fédérales, après deux années de baisse historique, devraient repartir à la hausse en 2014, passant de 967 milliards de dollars pour 2013 à 1012 milliards en 2014 et 1014 milliards en 2015.

Les dépenses militaires, qui devaient subir une réduction nette, vont par ailleurs légèrement augmenter. Les républicains ont concédé une hausse de plusieurs taxes et redevances, mais les impôts n'ont pas été augmentés, conformément à leur promesse.

Agence France-Presse

Sherritt vend ses activités de charbon

Toronto — La minière canadienne Sherritt International (TSX: S) a annoncé mardi la vente de la totalité de ses activités de charbon à deux acheteurs distincts pour une somme totalisant 946 millions \$. Les actifs sont partagés de façon presque égale entre Westmoreland Coal et Altius Minerals.

Sherritt a été un des plus grands producteurs canadiens de charbon mais s'est transformé en une société diversifiée du secteur des ressources naturelles avec des activités dans plusieurs pays, dont Madagascar, où il possède un important projet de nickel, et Cuba, où il détient des actifs pétroliers.

« La transaction annoncée aujourd'hui, qui

marque notre sortie des activités de charbon, est le point culminant du processus d'enchères qui s'est prolongé ces derniers mois », a affirmé le président et chef de la direction de Sherritt, David Pathe. « Elle simplifie notre portefeuille d'actifs pour nous permettre de nous concentrer sur nos forces de base, améliore notre liquidité et nous donne une occasion de réduire notre dette. »

Les activités de charbon en Alberta et en Saskatchewan iront à Westmoreland Coal, une entreprise du Colorado qui compte déjà six mines de charbon au Montana, au Wyoming, au Dakota du Nord et au Texas.

La Presse canadienne

Congé à Toronto, mais pas à New York

Les marchés canadiens étaient en congé jeudi, mais la Bourse de New York, vivifiée par une bonne nouvelle sur le front de l'emploi américain, a entraîné le Dow Jones et le S & P 500 vers de nouveaux sommets.

L'indice vedette Dow Jones a enregistré sa sixième séance consécutive de hausse et progressé de 0,75 % (+122,33 points), à 16 479,88 points. Le S & P 500 a grimpé de 0,47 % (+8,70 points), à 1842,02 points. Le Nasdaq, à dominante technologique, s'est adjugé 0,28 % (+11,76 points), à 4167,18 points, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2000.

La seule donnée majeure du jour était de nature à alimenter un peu plus l'enthousiasme des investisseurs. Selon le ministère du Travail, les inscriptions hebdomadaires au chômage ont reculé davantage que prévu aux États-Unis pour la semaine close le 21 décembre et ont enregistré leur plus forte baisse depuis la semaine du 17 novembre 2012.

Le cours du pétrole brut (WTI) a pris 33 ¢, à 99,55 \$US.

Agence France-Presse avec Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-12-25

649 04 18 23 44 compl. 04 05 07 30 compl.

32 34 47 09 20 48

Prochain gros lot (approx.) : 17 000 000 \$

5 LOTS GARANTIS DE 1 000 000 \$ (Numéros complets non décomposables)

Extra 6672641

35790612-01 11313752-01 88142180-04

LOTO MAX Ce soir, 41 MILLIONS \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Bonne année à tous nos clients

François Gendron avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Un réseau vieillissant

Au moment d'écrire ces lignes, plus de 100 000 foyers sont toujours privés d'électricité à Toronto, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Le climat est en cause, évidemment, mais devant ces pannes « exceptionnelles » de moins en moins exceptionnelles, peut-on espérer plus qu'une réaction de fatalité de la part des autorités?

Il y a un an, le 21 décembre, 110 000 foyers des Laurentides ont été privés d'électricité pour une durée allant de quelques heures à sept jours à la suite d'une bordée de neige. En juillet suivant, des rafales atteignant 100 km/h ont privé 560 000 clients d'Hydro-Québec de courant dans plusieurs régions. Là encore, certains ont dû attendre une semaine avant d'être rebranchés.

Début novembre, 350 000 foyers (parfois les mêmes...) subissaient à leur tour une coupure de courant qui a aussi duré plusieurs jours pour des milliers d'entre eux. Et pour clore 2013, 350 000 résidences et commerces de Toronto et 278 000 du Québec ont subi des coupures de courant plus ou moins prolongées, cette fois à cause du verglas.

Devant cette revue sommaire qui n'inclut que des pannes majeures, comment ne pas trouver quelques failles à un réseau de distribution d'électricité qu'on nous présente toujours comme étant l'un des plus fiables au monde?

Certains diront qu'on ne peut pas grand-chose contre une tempête qui laisse 35 mm de verglas sur son chemin. Pourtant, le phénomène n'a plus rien d'exceptionnel. De même pour le vent: dans certaines régions comme les Laurentides et Lanaudière, les gens sont à peu près certains de subir une panne de courant chaque fois qu'Environnement Canada annonce des rafales de plus de 70 km/h. On ne parle pourtant pas de tempête tropicale, mais de vents bien ordinaires dont la particularité est de faire tomber des branches sur des fils situés trop près.

Hydro-Québec n'est pas seule en cause. L'an dernier, un important rapport commandé par l'administration américaine venait à la conclusion que l'ensemble du réseau d'électricité nord-américain avait vieilli et qu'il exigeait d'importants investissements pour en assurer la fiabilité dans un contexte de réchauffement du climat.

Parmi les principales recommandations, on revenait sur l'intérêt d'enfouir les fils en zones urbaines non côtières et dans les nouveaux quartiers, de remplacer progressivement les poteaux de bois par des fûts de béton et d'encourager l'installation d'appareils de production secondaire. Toutes choses que proposait aussi la commission scientifique et technique québécoise créée dans la foulée du grand verglas de 1998.

Le Québec a investi des centaines de millions après 1998 pour renforcer l'approvisionnement de son centre économique et financier. Mais pour le reste, rien!

Hydro-Québec n'est pas seule responsable puisque le gouvernement lui-même insiste pour qu'Hydro se concentre sur la construction de barrages avec de l'argent emprunté à long terme et lui verse des dividendes à court terme, au lieu de dépenser pour améliorer la fiabilité de la distribution aux consommateurs. Même les opérations d'élagage des arbres se font plus rares que par le passé.

Quant à l'enfouissement des fils, faute d'être imposée, la mesure rencontre la résistance des élus municipaux et des promoteurs qui refusent d'inclure le coût dans le compte de taxes ou le prix de vente des maisons. Pourtant, il n'y a qu'à visiter une ville comme Lorraine, en banlieue de Montréal, pour apprécier l'impact sur le paysage urbain autant que sur la fiabilité du réseau et la valeur des propriétés.

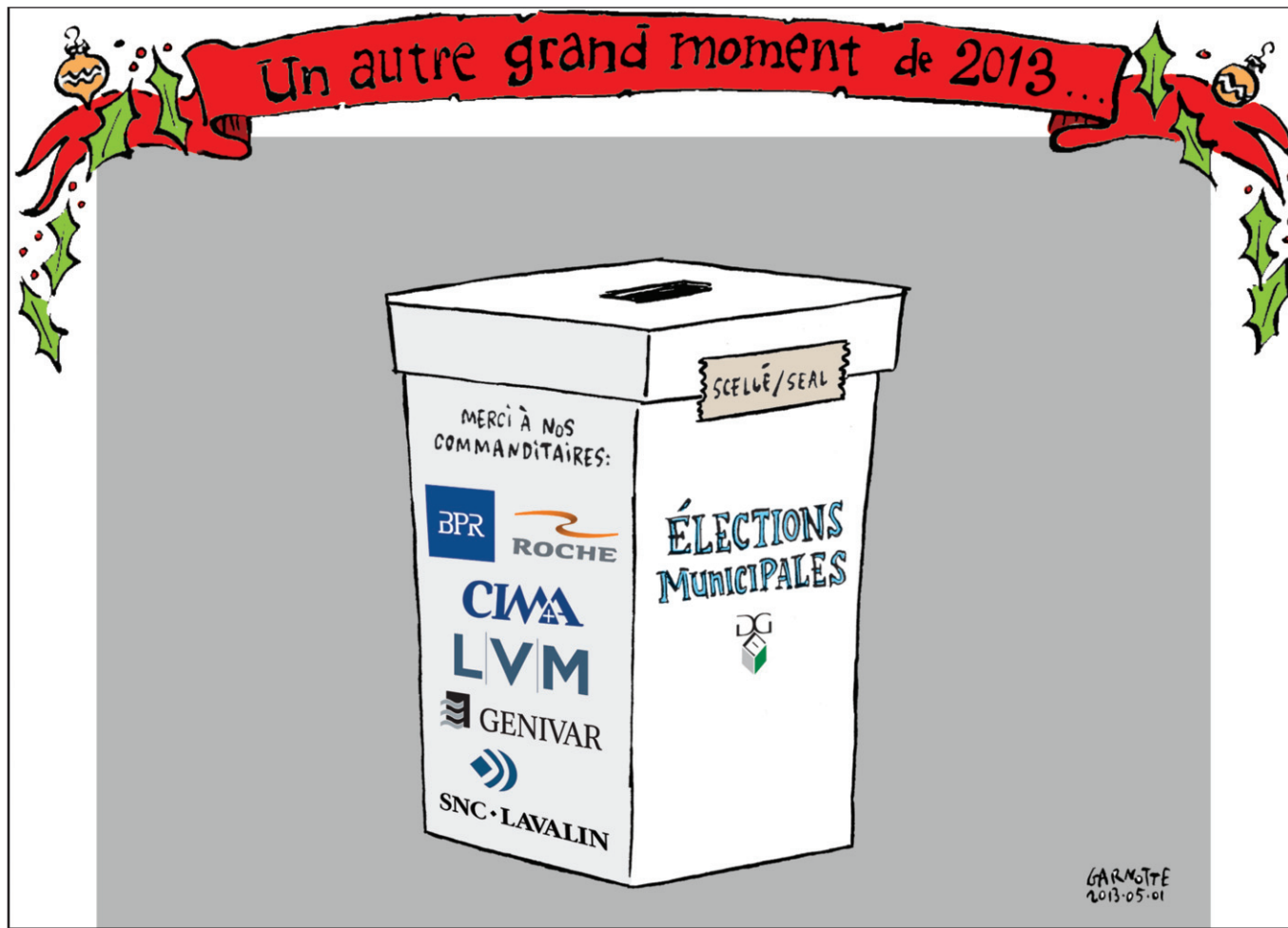
Faute de mieux, les Québécois qui dépendent plus que tout autre Nord-Américain de l'électricité pour se chauffer en sont réduits à subir les conséquences stressantes des pannes fréquentes, ou à investir eux-mêmes pour se protéger. Or, même là, ils font face à l'opposition d'élus locaux qui, comme à Montréal, militent pour interdire les appareils secondaires de combustion au bois sous prétexte de protéger la santé publique. Il serait pourtant si simple de décréter une telle interdiction les jours de smog au lieu de forcer tous les propriétaires de foyers au bois à condamner leur installation ou à la remplacer par un foyer au gaz ou un poêle à granules qui fonctionne... à l'électricité.

j-rsanzacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

L E T T R E S

Adieu, le planteur d'arbres!

Fou, on l'imaginait « pas tûable », mais Frédéric Back est « parti ». A jamais. Le discret graphiste — 30 ans dessinateur émérite à la SRC — avec sa voix enrouée, ses gestes de prestidigitateur, son doux regard de mouton, s'en est allé. Pour toujours. En un paradis promis, j'espère, qui sera couvert d'arbres, sa passion.

Duplessis-Sauvé congédiaient le prof de peinture révolté Borduas quand les élèves de l'École du meuble (et de céramique) virent arriver — de son Alsace natale — ce jeune surdoué. « Vous pouvez m'appeler « Fred » ; il était à peine plus âgé que nous. Peu pédagogue, on veut le terroriser :

« L'hiver est effrayant par ici, on sort par les fenêtres, tant il y a de la neige. » On ricana. Fred dit: « Oh, vous savez, jeune, il fallait aller à l'école en ski. »

Ce qui nous fit taire vraiment: ce jeune prof dessinait comme un dieu! Oh, tous ceux qui l'aimaient auraient voulu qu'il reste en vie, qu'il voit un jour l'écologie gagner tous ses combats. Revoir alors ce sourire ineffable qu'il arborait sans cesse. Un dimanche ensoleillé, j'aperçois près d'Oka mon camarade radio-canadien qui sort de sa petite caravane grise. Avec épouse, enfants et ses longues luges. « Fred, tu vas pas dans le nord? C'est mieux, non? » Mais lui: « Ah non, trop loin et trop de monde! »

Oh, si vous l'aviez vu, circassien, rampant en acrobaties au-dessus des grilles des studios de télé avec ses poupées étonnantes, les mains pleines de fils, des agrafes au bec pour décorer de grandes Heures du concert!

Parti pour toujours, notre génial Fred! Il se fracassa accidentellement un œil par audaces et imprudences. Resté visionnaire,

ce grand zigzag borgne se mit à crayonner en milliers de dessins colorés et, avec son producteur admiratif, la SRC permettra à Fred Back de déployer tous ses dons. Ce seront des dessins animés uniques dans l'univers et des lots de prix. Images mouvantes qui lui vaudront — deux fois — la célèbre statuette californienne, dont l'inoubliable *Homme qui plantait des arbres*. Adieu, cher Frédéric Back!

Claude Jasmin
Le 24 décembre 2013

La grande générosité de Frédéric Back

La nouvelle du décès de Frédéric Back n'est pas passée inaperçue, mais elle aurait eu davantage de résonance si elle était tombée dans une autre période que celle des Fêtes. Il aura donc voulu se faire discret une dernière fois. J'ai connu monsieur Back pendant une très courte période. Il avait un chien qu'il avait ramené d'Afrique. Nous étions un petit groupe d'utilisateurs de l'un des premiers parcs publics pour chiens à Montréal et nous souhaitions recruter d'autres propriétaires de chiens pour former une petite association. Avec un peu de culot (!), j'avais contacté monsieur Back pour qu'il nous produise gratuitement un petit dépliant à des fins de représentation.

Il avait accepté sans aucune hésitation. Tout simplement. Je n'en revenais pas! Une semaine plus tard, je me rendais chez lui pour apprécier le travail. Rien n'était encore monté, mais il avait produit une vingtaine d'esquisses de chiens en action sous différents angles: en sautant, en courant, en faisant la belle, en marchant, en aboyant, bref, un éventail de croquis digne d'une petite exposition! « Allez, prenez-les tous, vous en trouverez certainement un ou deux qui

vous conviendront », m'a-t-il dit tout simplement. J'étais ému. Le grand Frédéric Back, gagnant de deux Oscars, qui me donnait tout simplement sa confiance parce qu'il aimait lui aussi les chiens.

J'ai remballé les croquis, le graphiste en a utilisé deux ou trois pour produire notre dépliant, j'ai conservé les autres en les remisant si bien que je ne les retrouve plus aujourd'hui. Peut-être réapparaîtront-ils un jour. Si jamais cela se produit, je ferai comme monsieur Back: je les offrirai tout simplement à une association qui aime les chiens.

Bon voyage, Monsieur Back.
Gilles Trudeau
Le 25 décembre 2013

Un round à finir: Lisée vs Couillard

M. Couillard reprend vie dans la politique active en entrant à l'Assemblée nationale. Les experts s'entendent pour dire que le combat principal de l'année qui débute sera entre ces deux protagonistes: Couillard et Lisée. Bien sûr, les observateurs diront que M^{me} Marois est encore la première ministre, en plus d'avoir beaucoup d'ancienneté au sein du PQ. Par contre, je doute qu'elle possède le *punch* nécessaire pour envoyer Philippe Couillard au plancher. Selon moi, le PQ devra revoir son alignement partant afin de contrer l'offensive du PLQ dirigé par Philippe Couillard. Par ailleurs, les sondages placent dangereusement le PLQ dans le rétroviseur du PQ. Un grand sage dirait: il vaut mieux apprendre par le bon sens que par la souffrance. Bonne réflexion, M^{me} Marois.

Jean-François Day
Québec, le 20 décembre 2013

LIBRE OPINION

La « suramende compensatoire » de Harper et la leçon de Victor Hugo

IRWIN COTLER

Député fédéral de Mont-Royal (PLC)

Dans son roman *Les misérables*, paru en 1862, Victor Hugo dépeint un protagoniste affamé qui vole du pain et se voit jeté en prison. L'œuvre est devenue un classique, notamment en raison de son portrait poignant d'un système de justice mal conçu qui criminalise la pauvreté. On aimerait croire qu'un tel système ne relève que de la fiction, mais les mêmes préoccupations se retrouvent dans les tensions croissantes entre la magistrature canadienne et le gouvernement conservateur.

La source des tensions est la « suramende compensatoire », une sanction supplémentaire imposée aux contrevenants en sus d'un emprisonnement, d'amendes ou d'autres peines. L'argent sert à financer des programmes et des services à l'intention des victimes d'actes criminels.

Les conservateurs ont récemment apporté deux modifications importantes à l'application de la suramende. D'abord, ils l'ont augmentée à 100 ou 200 dollars, selon la nature de l'infraction, ou 30% du montant de toute amende imposée. Ce qui est plus controversé, c'est que le

gouvernement — avec l'appui du NPD — a enlevé aux juges le pouvoir de renoncer à l'imposition de la suramende lorsque son versement causerait un préjudice injustifié au contrevenant. Ainsi, si le Jean Valjean des *Misérables* était condamné aujourd'hui par un tribunal canadien, le juge se verrait obligé de lui imposer la suramende. Sauf que, évidemment, si Valjean pouvait la payer, il n'aurait pas volé de pain.

Dans certaines provinces, un contrevenant qui ne peut payer la suramende peut travailler pour rembourser la dette. Ailleurs, le non-paiement peut conduire à l'incarcération. Bien sûr, les contrevenants mieux nantis n'ont qu'à sortir leurs cartes de crédit; l'arbitraire et l'iniquité sont ici flagrants.

Bien qu'il soit louable d'exiger un dédommagement de la part des contrevenants, l'approche du gouvernement est considérée comme injuste et cruelle par plusieurs juges et experts, et même par certains groupes de victimes. En réalité, elle créerait de nouvelles victimes sans compenser ceux et celles qui existent déjà.

Malheureusement, ce ne sont pas que les personnages fictifs qui font face à l'injustice devant nos tribunaux. Bien réels sont l'adolescent

sans abri à Ottawa et le réfugié de la Sierra Leone souffrant de toxicomanie qui ont tous deux été confrontés récemment à la perspective d'une suramende qu'ils ne pouvaient payer.

Dans ces cas, et dans de plus en plus d'autres similaires, les juges ont soit refusé d'imposer la suramende, soit trouvé des méthodes créatives de la contourner, comme donner aux contrevenants des décennies pour acquitter le paiement. Le ministre de la Justice, Peter MacKay, a fait valoir que ces juges bafouent la loi et a suggéré aux contrevenants qui n'ont pas les fonds nécessaires de vendre leurs biens pour pouvoir payer.

Ces commentaires du ministre sous-tendent un manque de compréhension inquiétant quant aux situations des Canadiens démunis qui se résolvent à commettre des actes illégaux. Croit-il vraiment que les sans-abris se promènent dans les rues avec des centaines de dollars en marchandises? Et, lorsque les Canadiens pauvres enfreignent la loi à des fins de subsistance ou en raison d'une toxicomanie, le ministre croit-il vraiment que la collectivité y gagne lorsque l'État enlève à ces personnes les maigres possessions qui leur restent?

Le ministre m'a aussi accusé de préférer voir

l'argent dans les poches des criminels plutôt que dans celles des victimes. Pourtant, la suramende compensatoire est une façon inefficace de financer les services aux victimes. Je suis certainement d'accord pour que les contrevenants paient la suramende s'ils sont en mesure de le faire, mais la principale source d'appui aux victimes devrait être un financement gouvernemental direct et fiable.

En fait, une suramende obligatoire universelle serait probablement contre-productive à cet égard, parce que les montants versés pour défendre sa validité constitutionnelle, ou pour emprisonner les contrevenants en défaut de paiement, dépassent de loin les sommes exigées.

En fin de compte, tout comme la France d'Hugo n'aurait pas bénéficié de l'incarcération d'un homme affamé ayant volé du pain, le Canada n'a rien à gagner à demander des centaines de dollars aux contrevenants démunis. Le temps, l'énergie et les ressources financières consacrés au bras de fer entre le gouvernement et la magistrature — bras de fer que le gouvernement a lui seul déclenché — serait mieux utilisés pour réduire la pauvreté, traiter la maladie mentale et la toxicomanie et offrir de vrais appuis aux victimes d'actes criminels.

IDÉES

Le VG du Québec ou l'angélisme qui tue!

YVAN ALLAIRE

Président exécutif du conseil, Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées. Membre de la Société royale du Canada. L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

Tant à Ottawa qu'à Québec, les vérificateurs généraux sont devenus les gardiens platoniciens de la cité, l'équivalent moderne des preux sans peur et sans reproche. Leurs propos, surtout lorsqu'ils contiennent des bulles d'incrimination, sont reçus avec révérence et une médiatisation massive et instantanée. Leurs rapports annuels fournissent une manne aux partis d'opposition et des réactions souvent intempestives de gouvernants pris de panique. Pourquoi en est-il ainsi et est-ce sain?

Vérification financière versus vérification d'optimisation des ressources (VOR)

Dans toutes les sociétés, qu'elles soient publiques, privées, coopératives ou gouvernementales, il est essentiel que des vérificateurs comptables indépendants attestent de l'exactitude de leurs données financières, de l'état de leur bilan, etc.; cette vérification (que la France insiste et le Québec accepte d'appeler un « audit ») est une démarche obligatoire qui ne pose pas de problèmes.

Pour les organismes du gouvernement, le Vérificateur général du Québec (VG) est mandaté pour mener cette opération d'audit financier (parfois conjointement avec des cabinets privés d'audit lorsque le VG ne dispose pas des expertises nécessaires parmi son effectif).

À ce titre, le VG accomplit un devoir nécessaire; parfois, son examen de questions précises mène à des changements aux politiques gouvernementales, comme ce fut le cas à la suite de son examen du régime de redevances minières au Québec en 2008.

Or, il y a une trentaine d'années, le vérificateur général fédéral a convaincu le Parlement qu'il devrait aussi mener des opérations de vérification dite d'« optimisation des ressources » (qu'on appelle depuis quelque temps à Ottawa « vérification de gestion »). L'Assemblée nationale emboîta le pas et accorda au VG la même autorité.

Ce type de vérification suppose en fait que le VG évalue l'efficacité et l'efficience de l'entité soumise à une telle vérification. Cet élargissement du mandat du VG signifie bien concrètement que l'on demande à un organisme de comptables d'évaluer la stratégie, les modes d'organisation, les indicateurs de performance, les résultats de toute entité gouvernementale et de porter un jugement sur son efficience dans l'utilisation des ressources et sur son efficacité à atteindre les objectifs de l'entité.

Au départ, cette VOR n'était menée que dans l'appareil gouvernemental. Pour les entités plus autonomes, dotées de leur propre conseil d'administration (sociétés d'Etat, entreprises du gouvernement), le VG ne pouvait y mener des opérations de VOR sans l'accord préalable du conseil d'administration.

Or, en juin 2013, le gouvernement du Québec a accordé au VG, en réponse à sa supplique maintes fois répétée, l'autorité d'effectuer où bon lui semble des VOR sans accord préalable du conseil d'administration de l'entité (sauf pour la Caisse de dépôt et placement).

Il faut noter:

1. Qu'aucune entreprise du secteur privé ne permettrait à leurs vérificateurs externes de mener de telles opérations; l'évaluation de la stratégie et de la performance de l'entreprise relève de la res-



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Année après année, le rapport annuel du VG fournit une manne aux partis d'opposition à l'Assemblée nationale.

ponsabilité du conseil d'administration, une responsabilité qu'il ne peut légalement déléguer; toutefois, le conseil d'administration peut fort bien exiger que des fins externes soient retenues pour des fins d'évaluation de différents aspects de la performance de la société, mais de tels mandats ne seraient pas octroyés au cabinet responsable de son audit financier. En effet, celui-ci risquerait de se mettre en situation de conflit d'intérêts et, de toute façon, la plupart du temps, ne disposerait pas des expertises requises pour mener à bien de tels mandats.

2. En même temps, le gouvernement du Québec crée des agences, dont la dernière serait l'Agence des infrastructures de transport (le projet de loi a été déposé, mais n'a pas été adopté). Ces agences, dotées de conseils d'administration composés d'une majorité de membres indépendants, « jouiront de plus d'autonomie et ne seront pas soumises à la Loi sur la fonction publique ». « Elle [l'Agence des infrastructures de transport] aura ainsi plus de souplesse dans l'embauche, la rémunération et le classement de ses employés » (Communiqué du ministre, 4 décembre). Il faut présumer que le conseil d'administration établira les barèmes de rémunération, le classement des employés, etc. Alors, comment réconcilier cette « autonomie » du conseil avec l'autorité du VG de décréter que les décisions du conseil ne sont pas conformes à « l'efficacité et l'efficience »? Ou bien le conseil est compétent et on lui fait confiance et on s'en remet aux résultats obtenus et à la reddition de comptes que l'organisme doit produire, ou bien le conseil est superflu puisque le VG peut en tout temps porter un jugement sans appel sur sa gestion avec comme conséquences la mise au pilori du conseil et la direction ainsi que des réactions intempestives du gouvernement.

3. Peut-on croire qu'un jour, le VG produira comme seul résultat de sa démarche de vérification d'optimisation une page blanche avec la mention « Rien à rapporter »? Chaque année, en fait, son rapport est attendu, et il sera encore plus à l'avenir, surtout pour les juteux exemples d'incurie qu'il aura décelés, le VG sachant bien qu'il ne peut décevoir ces attentes.

4. Le dernier rapport du VG comportait une prétendue vérification d'optimisation du CHUM, de Tourisme Québec et d'autres organismes. Or, on ne sait pas à la lecture de ce rapport si la direction du CHUM a fait du bon travail ou si la direction de Tourisme Montréal a fait un bon travail. On y apprend les détails de rémunération excédentaire ou excessive versée à leur premier dirigeant, de postes non affichés, de salaires fixés au sommet de l'échelle. Tout ce qui peut attiser la colère populaire, mais sans jamais nous informer sur la qualité du travail accompli.

Conséquences

Les conséquences de cette pratique généralisée de la vérification d'optimisation dans les organismes dotés d'un conseil d'administration seront funestes:

une baisse sensible de la qualité des personnes qui accepteront de siéger au conseil d'administration d'un organisme de l'Etat québécois; dans de telles conditions, on pourra affirmer que « quiconque accepte de siéger au conseil d'un organisme du gouvernement ne démontre pas la qualité de jugement que l'on devrait attendre d'un membre du conseil ».

La hantise d'un examen défavorable par le VG suscitera une gestion et une gouvernance tatonnelles, pointilleuses et incertaines. La performance en souffrira, mais le VG sera content! C'est ainsi que l'angélisme tue... lentement mais sûrement.

Un plein panier de médailles d'or



LISE PAYETTE

2013, vue de ma fenêtre, n'a pas été une année inoubliable. Mais elle achève. Il nous reste à nous taper le *Bye Bye* et à prendre une grande respiration en souhaitant que l'année 2014 nous apporte autre chose que des mauvaises nouvelles et du désenchantement. Je nous le souhaite vraiment du fond du cœur. À ceux qui sont pour, à ceux qui sont contre, à ceux qui s'en foutent, à ceux qui en rêvent. Pas de discrimination. Il y en a pour tout le monde de bonne volonté.

J'ai un plein panier de médailles d'or à remettre. Je les remets à des femmes parce que j'estime qu'elles ont donné un peu d'élevation à une année qui en manquait beaucoup.

Je donne la première à Mylène Paquette, cette merveilleuse audacieuse folle qui a traversé l'Atlantique à la rame. Non seulement a-t-elle réussi ce défi que beaucoup jugeaient de la pure folie, mais elle a aussi fait disparaître à tout jamais l'expression: une fille ne serait pas capable... Chapeau Mylène. Quelle belle aventure!

La deuxième ira à Pauline Marois, une femme qui impressionne par sa capacité de travail, sa disponibilité, sa préoccupation profonde pour le peuple qu'elle représente. Pour ma part, je l'avoue, quand je la vois sur le perron de l'Élysée à Paris, je sais qu'elle ne me fera jamais honte et qu'elle transporte le Québec dans son cœur partout où elle va. Certains regrettent qu'elle ne soit pas parfaite. Réjouissons-nous plutôt, car « parfaite et sans aucun défaut », elle serait sans doute détestable. Ça me rassure de savoir qu'elle est une femme comme les autres. Une femme que rien n'arrête.

Je les remets

à des femmes

parce que

j'estime

qu'elles ont

donné un peu

d'élevation à

une année qui

en manquait

beaucoup

La troisième médaille ira à Colette Roy-Laroche, qui est devenue en quelques minutes la femme qu'on voudrait comme amie, comme mère ou grand-mère, celle qui ne hausse jamais la voix et qui a une réserve inépuisable de bon sens. Elle a porté sa ville, ses citoyens, à bout de bras, faisant trembler même le premier ministre Harper sous son regard patient et sa détermination calme de reconstruire Lac-Mégantic. Une maîtresse du tonnerre.

Je donnerai la quatrième médaille à Véronique Hivon, la ministre chargée du dossier de fin de vie dans la dignité, pour sa longue patience et sa capacité d'écoute de toutes les opinions qui auront été émises devant elle, pour sa sensibilité et son désir de ne bousculer personne. Un exemple en politique.

La cinquième sera remise à France Charbonneau, de la commission portant son nom, parce qu'il fallait quelqu'un comme elle à qui rien ne fait peur, que rien ne surprend de la nature humaine et qui a des yeux qui ont déjà tout vu et ne s'étonnent plus de rien. Une femme qui tiendra jusqu'au bout. Heureusement pour nous.

La sixième ira à Régine Laurent, présidente de la FIQ, parce que sans jamais se prendre pour une autre, elle guide un syndicat extrêmement important et que ses membres, si vous avez fréquenté un hôpital récemment, tiennent le système de santé du Québec à bout de bras. Quand elle parle de l'état actuel du service hospitalier, il vaudrait mieux l'écouter.

Je remets ma septième médaille à Martine Desjardins, l'ex-présidente de la FEUQ, l'une des trois leaders de la révolte des carrés rouges. Je prophétise en disant que cette jeune femme va jouer un grand rôle dans l'avenir du Québec. Elle a certainement tout ce qu'il faut pour être digne d'une place de choix.

Je destine la huitième à Marie-Nicole Lemieux, cette Québécoise qui est en train de conquérir le monde un peu dans notre dos. On se l'arrache partout parce que sa voix est l'une des plus belles au monde, et ici, on ne la connaît presque pas. Posez la question autour de vous. Vous verrez bien de quoi je parle.

La neuvième sera remise à Marie-Maude Denis de l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Cette femme a de très mauvaises fréquentations, car elle tend son micro sans trembler aux plus grands corrompus de notre société. Avec Alain Gravel, elle a talonné tous les fameux clients de la commission Charbonneau. Sa devise pourrait être: « Les corrompus seront confondus. »

La dixième sera partagée en deux. Elles ont déjà été tellement adulées par le grand public qu'une médaille pour deux devrait leur convenir. Je l'offre donc à Julie Snyder et à Janette Bertrand, deux nouvelles féministes descendues dans la rue le 26 octobre dernier pour la première fois de leurs jeunes vies.

Bonne année 2014 à ceux et celles qui me lisent. Je vous trouve bien patients et je vous aime tous... même ceux et celles qui ne me rendent pas.

PRIVÉ EN SANTÉ

Réplique à une non-démonstration de l'IEDM

ALAIN VADEBONCŒUR

Président des Médecins québécois pour le régime public

OUANESSA YOUNSI

Membre du conseil d'administration

Dans leur texte intitulé *La médecine privée ne nuit pas au système public* (*Le Devoir* du 17 décembre), Jasmin Guénette, vice-président de l'Institut économique de Montréal (IEDM), et Julie Frappier, économiste de la santé, affirment que « la médecine privée contribue en fait à accroître l'offre globale de services de santé et à désengorger le système public », et devrait donc être soutenue. Toutefois, en parcourant leur récente *Note économique: la médecine privée au Québec*, dont le texte d'opinion est un condensé, on trouve des erreurs de faits et d'interprétation qu'il importe de corriger.

Les auteurs admettent que le nombre de médecins non participants au régime public (non rémunérés par la RAMQ, les frais de consultation étant assumés par les patients) a augmenté dans les dernières années. Ils minimisent toutefois cette progression en soulignant qu'ils ne représentent que 1,38% du corps médical, soit 263 médecins. Quelques faits pertinents sont omis: le nombre total de médecins non participants n'était que de 60 il y a 10 ans, une hausse

de 338%, et les 186 omnipraticiens non participants n'étaient que 18 en 2001, une hausse de 933%. C'est une forte progression.

Ce glissement d'un nombre croissant de médecins vers le privé a des effets délétères directement vécus par les patients. Dans sa note économique, l'IEDM suggère que « les médecins non participants répondent à des besoins non comblés des patients qui n'ont souvent d'autre choix que de se tourner vers eux ». Mais l'organisation ne mentionne pas que pour chaque médecin qui passe au privé, les patients laissés pour compte n'arrivent pas nécessairement à se retrouver un médecin. Au nombre actuel, le passage des médecins vers la pratique privée n'a pas encore d'impact majeur sur l'accès déjà problématique en première ligne. Mais plutôt que d'en minorer les effets, il faudrait au contraire se féliciter de ne pas en observer davantage.

Par exemple, un médecin de famille bien organisé et dédié à sa pratique peut soigner 1600 patients (de tout âge et de toute condition). Or, le modèle de certaines cliniques privées fixe plutôt un objectif de 500 patients par médecin, souvent en bonne santé. D'autres modèles privés sont aussi proposés, mais il y a fort à parier qu'en moyenne, un omnipraticien dédié à temps plein en pratique publique soigne plus de patients, qui sont plus malades, qu'un médecin au privé.

Nous ne voyons là aucun gain. Chaque médecin passant au privé représente plutôt une perte nette en fait de couverture et une transition

vers des soins offerts à des patients plus jeunes et moins malades. On peut aussi remettre en question les aspects éthiques sous-jacents à la décision de soigner des gens en fonction de leurs moyens et non de leurs besoins.

Biais méthodologiques

Quant à « l'enquête de terrain » de l'IEDM, dont est tirée la lettre, elle comporte plusieurs biais méthodologiques. A titre d'exemple, seulement 43% des 185 cliniques privées ont été l'objet de cette enquête, et de ce nombre, 11 ont accepté d'y participer, soit 14% de l'échantillon initial et à peine 6% des cliniques. C'est très insuffisant. De plus, sur les 360 questionnaires soumis, seulement 39% ont été retournés. Les raisons de ces choix et de cette attrition ne sont pas spécifiées. A méthodologie douteuse, conclusions douteuses.

Nous ne sommes toutefois pas en complet désaccord avec les opinions de l'IEDM: il y a en effet des problèmes importants d'accès et d'organisation en première ligne. Examinons donc les vraies solutions, dont les vertus ont été abondamment décrites: abolir les frais accessoires, couvrir l'image hors hôpital, organiser la première ligne, mieux intégrer les soins, développer le travail d'équipe, revoir le « qui fait quoi » en première ligne, impliquer des infirmières-praticiennes, implanter les actes avancés pour les pharmaciens, etc. Accroître le privé en santé, loin d'être une solution, aggraverait plutôt le problème.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Retino-Parazzelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballargoon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirio, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Polie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Fauriol, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Maréchal (administrateur web), Imane Bouhjar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Danielle Cantara, Nathalie Filon, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjo-

ACTUALITÉS

KHADIR

SUITE DE LA PAGE 1

la question: «C'est quoi la différence avec ce que les autres partis proposent?» À cela, le militant interpellé est invité à répondre que la position du Parti libéral du Québec «n'est plus tellement claire depuis la sortie de la députée Fatima Houa-Pepin».

Concernant Québec solidaire, ce militant devrait se rappeler que le parti propose «d'interdire le port de signes religieux uniquement aux juges, aux policiers et aux gardiens de prison», selon le PQ. Qui ajoute ensuite que «paradoxalement, le député Amir Khadir a déjà affirmé que "pour [lui], le voile — pas juste le niqab — est un symbole de soumission et de domination de la femme par l'homme. C'est un

symbole archaïque qui devrait être jeté aux rebuts de l'histoire».

Or, pour reprendre une expression que le Parti québécois suggère d'utiliser souvent dans son document — envers ceux qui disent que les Québécois «passent pour des racistes partout dans le monde», par exemple —, c'est faux.

Mise en garde

Amir Khadir est bien l'auteur de la citation utilisée par le PQ (prise dans *Le Devoir* du 9 mars 2010). Mais le texte ajoutait aussitôt que, selon M. Khadir, le port du voile n'est pas une raison pour exclure les femmes qui le portent. «Est-ce qu'on est une société où on aide ces femmes à se libérer ou on fait juste répondre à nos peurs et à nos questionnements identitaires?», demandait-il.

«Procédé malhonnête», «digne des tactiques des conservateurs

de Harper»: l'entourage de M. Khadir n'a pas apprécié. Le député non plus. «Il y a une idée généreuse derrière le document, dit-il en entretien: profiter du temps des Fêtes pour discuter de questions essentielles comme la laïcité de l'État et l'identité, pas seulement de hockey et de neige. Mais pour que cet exercice soit franc et honnête, ce serait bien que les péquistes entendent tout ce que j'ai à dire.»

Amir Khadir trouve ironique qu'on utilise une citation qui, prise dans le bon contexte, accompagnait «une mise en garde disant que [le port du voile] n'est pas une raison de nier les droits de nos concitoyennes et de les empêcher d'aller au travail, de les ostraciser davantage».

Plus largement, M. Khadir déplore le ton «négatif» du document péquiste. «Que ce soit un peu pédagogique ne me dérange pas. Mais le ton dénote

une stratégie défensive, perdante, où on essaie de discréditer les avis contraires. Personnellement, je l'aurais fait en décrivant un projet, en disant voici comment on envisage l'avenir, en donnant un aperçu positif de ce que sont les promesses de la proposition.»

CAQ

À la Coalition avenir Québec (CAQ), la députée Nathalie Roy a trouvé «un peu drôle ce guide-là» — qui a par ailleurs suscité beaucoup de réactions au Québec et au Canada anglais à la veille de Noël. «Tout est très subjectif, il n'y a rien d'objectif là-dedans», disait-elle jeudi en faisant notamment référence à l'affirmation voulant que «tous les sondages d'opinion démontrent que la majorité des Québécois appuient la Charte». Ces sondages démontrent plutôt une parfaite

division de la population à l'égard de la proposition du gouvernement Marois.

M^{me} Roy dénonce aussi l'utilisation d'une citation jugée hors propos. En présentant la position de la CAQ, le PQ rappelle que «lorsqu'il était chef de l'Action démocratique du Québec, [le député caquiste] Gérard Deltell avait dit que "tout signe religieux ostentatoire ne devrait pas être autorisé dans l'espace public"». La citation date de décembre 2009.

«C'est de la mauvaise foi, estime M^{me} Roy. L'ADQ n'existe plus, il y a eu une fusion. M. Deltell pouvait très bien penser cela en 2009, mais c'est François Legault qui est le chef de la CAQ et nous sommes en 2013.»

Les audiences publiques sur le projet de loi 60 vont débiter le 14 janvier.

Le Devoir

PALMARÈS

Vancouver et Montréal ont obtenu 129 points sur 150

SUITE DE LA PAGE 1

et la valeur physique des bibliothèques des villes.

En évaluant la valeur numérique d'une bibliothèque ou d'un réseau de bibliothèques, les chercheurs se sont demandé si toutes les ressources numériques étaient gratuites, si des guides permettaient l'exploration de la bibliothèque numérique, si la bibliothèque utilisait les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.), et quelles étaient les applications mobiles qu'elle fournissait à ses membres.

Quant à la valeur physique de la bibliothèque, elle était déterminée entre autres par la qualité architecturale de ses édifices, par la diversité et la beauté de ses espaces, par la possibilité d'y boire et d'y manger, l'utilisation d'identifications par radiofréquence (RFID), qui permet de localiser un objet, la possibilité de remettre les documents dans plusieurs endroits, l'accès à un réseau Wi-Fi, et les activités de promotion.

«Lorsqu'on cumule les aspects digitaux et physiques des bibliothèques publiques dans les villes internationales et informationnelles, il est clair qu'il y a deux gagnantes, les villes de Vancouver et de Montréal. Les deux ont obtenu 129 points sur 150 sur notre échelle d'évaluation. Montréal a même répondu à tous les critères en ce qui a trait aux lieux physiques des bibliothèques», écrivent les chercheurs.

Selon eux, la bibliothèque des villes dites «digitales» doit offrir un accès à l'Internet, mais aussi des ordinateurs à ceux qui n'en ont pas. Elles doivent aussi offrir gratuitement l'accès à des collections numériques et à leur catalogue.

Dans la ville durable (*smart city*), la bibliothèque offre la possibilité de réduire l'impact environnemental en réutilisant le matériel disponible et en multipliant les usagers.

Dans la ville créative, la bibliothèque devient un espace de revitalisation communautaire, elle renforce le sentiment d'identité locale, et implique ses usagers dans diverses activités.

Dans la ville de savoir, la bibliothèque est évidemment un centre de connaissances, et un endroit où partager ces connaissances avec d'autres personnes.

Mise en commun des ressources

En conclusion, les chercheurs recommandent que toutes les bibliothèques d'une ville, incluant les bibliothèques académiques ou nationales, mettent en commun leurs ressources et fonctionnent en réseau.

«La bibliothèque numérique ne se trouve pas dans un espace physique, et son usager ne se préoccupe pas de savoir quelle bibliothèque fournit les documents», écrivent-ils.

Ce système permettrait entre autres de partager les coûts d'achats des documents entre toutes les bibliothèques participantes.

Par ailleurs, malgré le développement de la bibliothèque numérique, la bibliothèque physique doit trouver de nouvelles façons d'encourager ses usagers à laisser leur ordinateur à la maison et à se déplacer vers elle.

«Peut-être que ça n'est pas la version papier de médias qui devrait inciter l'usager à le faire, mais plutôt les espaces et les événements qui se déroulent à la bibliothèque», écrivent-ils.

Le Devoir



SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, AVEC LA PERMISSION DE LA FAMILLE BACK

Un dessin tiré de *L'homme qui plantait des arbres*, chef-d'œuvre qui valut de nombreux prix à Frédéric Back, dont l'Oscar du meilleur film d'animation en 1987.

BACK

SUITE DE LA PAGE 1

sienne. [...] Il nous envoie dans la nature pour croquer, dessiner ou peindre à la gouache sur le motif afin d'étudier la vie des plantes, et les animaux et les humains dans leurs activités. Lui-même court la campagne pour faire de même», se rappelle Frédéric Back dans son autobiographie virtuelle.

Dans ses croquis comme dans sa vie, ses préoccupations sont les mêmes, comme en témoignent ces souvenirs étudiants: «Lors des vacances, j'ai la chance de séjourner chez des parents de ma mère qui possèdent des fermes et des animaux. Libérer les cochons sous prétexte de nettoyer leur sombre réduit, amener les vaches à l'abreuvoir, conduire la jument "Lisette" sont des privilèges! Tourner le foin, nettoyer les plants de tabac, ramasser les fruits, nourrir les lapins est exigeant, mais je suis fier d'apprendre à faire ces travaux. Vivre dans cette ambiance active me ravit et inspire des dessins que j'offre en souvenir. Pour moi, les paysans sont les gens les plus utiles à la société, exerçant un métier complexe, et trop souvent dédaigné!»

La cohérence

Alors que l'Europe panse ses plaies après la Deuxième Guerre mondiale, une romance épistolaire éclaire le quotidien de Frédéric Back, qui, après deux ans de fréquentations manuscrites, gagne le Québec et son amour Ghylaine Paquin, qu'il épouse en 1949. Christian, Sülz et Francis naissent de leur union.

Dès son arrivée à Montréal, Frédéric Back succède à Paul-Émile Borduas à l'École du meuble. En 1952, il est embauché au tout nouveau réseau de télévision Radio-Canada à titre de lettré et d'illustrateur. Au studio d'animation de la société d'État, en 1969, il réalise son premier film d'animation, *Abra-cadabra*, sur les péripéties d'enfants du monde entier unis



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Frédéric Back photographié chez lui devant quelques-uns de ses dessins.

pour libérer le soleil captif d'un sorcier. Le court métrage de 9 minutes est remarqué au festival d'Annecy, et le cinéma d'animation prend désormais le dessus dans la vie professionnelle de l'artiste.

Suivent *Inon ou la conquête du feu*, *La création des oiseaux et Illusion?*. Puis, en 1975, Frédéric Back amorce la réalisation de *Taratata*, à la fois hommage au défilé de la Saint-Jean et dénonciation du progrès à tous crins qui «justifie tant de destructions du patrimoine et des milieux naturels». Rebelote à Annecy, en 1977, et Grand Prix au festival de Lausanne, en 1979. Dans l'intervalle, Frédéric Back amorce la conception de *Tout-rien*, «une allégorie de la création du monde; du néant émerge un univers de richesses. Les espèces animales sont satisfaites de leur sort, mais l'humanité est sans cesse insatisfaite, confondant bonheur et possession», dixit l'auteur.

La constance

Alors que cette ode à la simplicité volontaire avant la lettre

est mise en nomination à l'Oscar du meilleur court métrage d'animation en 1981, Frédéric Back a d'ores et déjà terminé la réalisation de *Crac!*, qui, lui, remporte la statuette dorée en 1982. Virtuose dans sa naïveté apparente, l'animation brosse un portrait intime de l'évolution de la société québécoise à travers l'histoire d'une chaise berçante.

De passage à Los Angeles durant cette période, Hayao Miyazaki, cinéaste d'animation surnommé, à tort, le «Walt Disney japonais», assiste à une projection de *Crac!* et s'en trouve transformé.

Les films de Miyazaki, de *Nausicaä de la vallée du vent* à *Ponyo sur la falaise*, attestent de suite par la suite un parti-pris écologique marqué, une méfiance par rapport à la technologie, et une foi pérenne dans les enfants. Lors de la sortie en vidéo au Japon de *L'homme qui plantait des arbres*, Miyazaki insiste pour écrire un texte de présentation, subjugué par la fluidité et la grâce avec laquelle son aîné anime le feuillage. Son confrère et compatriote Isao Ta-

kahata, de son côté, consacre un ouvrage entier au film.

Chef-d'œuvre absolu de Frédéric Back, *L'homme qui plantait des arbres* commence à prendre forme, comme ses prédécesseurs, dans le petit bureau radio-canadien du cinéaste à l'aube des années 1980. «Autour de moi, personne ne croit à l'intérêt d'une histoire aussi banale, à l'action presque statique et portant un titre aussi long. [...] C'est le début de laborieuses démarches pour obtenir les droits sur un texte que Jean Giono a offert gratuitement "pour faire aimer les arbres". [...] Subjugué par le texte, je n'arrive que trop rarement à faire des images évocatrices, esquissées, légères, commente Frédéric Back après que la famille Giono lui eut consenti les droits en 1983. La précision réaliste revient au galop et les dessins finissent à la poubelle. J'essaie d'accompagner seulement le texte, je voudrais que les images ne soient qu'un moyen pour le faire passer sur les écrans, car cette générosité qui ne cherche de récompense nulle part

contient l'essentiel de la découverte du bonheur.»

La reconnaissance

On connaît la suite: la narration sublime de Philippe Noiret, un deuxième Oscar, un succès mondial. Parmi les plus ardents admirateurs du film, les collègues Michel Ocelot (*Kirikou et la sorcière*), Alexandre Petrov (*Le vieil homme et la mer*), et surtout, le grand Paul Grimault (*Le roi et l'oiseau*) qui, à Paris, organise des projections spéciales.

Une évocation engagée et poétique de ce que fut jadis le Saint-Laurent, *Le fleuve aux grandes eaux*, confirme par la suite que Frédéric Back, un virtuose intègre, évolue dans une classe à part. Membre de la Société pour vaincre la pollution, d'Eau Secours! et fondateur de la Société québécoise pour la défense des animaux, l'artiste s'affirme en outre comme un homme de convictions qui passe volontiers du dessin aux actes.

Emu, le critique et historien du cinéma d'animation Charles Solomon se souvient ainsi de son vieil ami sur son blogue d'*IndieWire*: «Frédéric écrivait comme il parlait — avec une passion pour la nature, une foi dans la terre — de l'art de l'animation et de comment on pouvait l'utiliser pour aider à corriger les désastres que les humains infligent à la planète.»

De fait, telle était la philosophie de Frédéric Back qui, sur son site encore, conclut: «Mes films sont devenus des "classiques" que l'on étudie dans les universités et les écoles d'animation sous leurs aspects techniques, artistiques et culturels. Cela dépasse tout ce à quoi je pouvais rêver et me surprend encore. Cela démontre que l'art engagé est possible et valable.» Ainsi, l'homme qui aimait les arbres et qui contribua à ce que l'on en plante davantage aura-t-il récolté, de son vivant, un peu de ce qu'il a si généreusement semé.

Le Devoir

Lire aussi Le texte d'Odile Tremblay à ledevoir.com/back

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390